

**LA PAROLE À ... Stéphane Teuscher,
Président de l'Assemblée générale**

Ecole à journée continue - Opportunité ou risque ?

Lors de l'assemblée générale de l'ARCAM le 3 décembre dernier, Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du département de la formation de la jeunesse et de la culture, a présenté les grandes lignes de la future organisation scolaire. Le débat constructif a mis en lumière les points importants prévus par la réforme.

Le peuple vaudois a accepté le 27 septembre 2009 une modification de la constitution en introduisant un article 63bis. Celui-ci oblige les communes à mettre sur pied des structures d'accueil de jour pour les élèves. Ces dispositions sont également prévues par l'accord HarmoS visant à harmoniser les différents systèmes scolaires en Suisse.

Ainsi, on parle aujourd'hui d'horaire bloc, d'école à journée continue, d'accueil parascolaire pour les familles, de cantines et de devoirs surveillés. Ces nouvelles contraintes auront des incidences importantes sur les infrastructures mises à disposition des écoles par les communes et principalement l'organisation des transports scolaires.

La mise en application de ces nouvelles mesures nécessitera une collaboration et une coordination étroite entre les établissements scolaires, les associations scolaires et les communes en charge de leur financement.

Dans son chapitre consacré à la mobilité et aux transports, le plan directeur cantonal prévoit un développement d'une offre et des infrastructures de transports publics afin que ces derniers soient attractifs, coordonnés, adaptés aux besoins, tout en assurant la complémentarité entre les différents moyens de transport publics et privés.

Ainsi, les villages qui sont situés en dehors des agglomérations et qui ne disposent pas, pour l'heure, d'un réseau de transports publics réguliers et performants, ont aujourd'hui l'occasion de procéder à une analyse globale de leur situation.

Dans un dossier complexe comme celui-ci, avec beaucoup d'intervenants, l'ARCAM peut jouer un rôle de coordination d'une part, et, d'autre part, soutenir les démarches régionales vis-à-vis des autorités cantonales.

C'est parti !

Ca y est ! Let's go !

Toutes les expressions sont bonnes pour exprimer le fait que l'ARCAM a terminé sa phase préparatoire et s'engage maintenant dans la mise en oeuvre de ses activités.

C'est ainsi que différentes opérations, indiquées dans le rapport d'octobre 2008 au titre du programme d'actions, ont déjà fait l'objet d'une mise en application.

Ce dynamisme est le reflet d'une volonté politique du comité et d'une capacité opérationnelle à répondre efficacement aux besoins exprimés par les différents acteurs régionaux. Ces prochains mois, même s'ils s'apparenteront encore à une période de rodage, ont cependant pour objectif de faire avancer la région vers un futur approprié.

L'ARCAM fait parler d'elle

Durant ces dernières semaines, deux occasions ont permis à notre association de mieux se faire connaître.

Un stand à l'Expo de Cossonay a mis en lumière les différentes prestations délivrées par l'ARCAM. Agrémenté par un concours et bénéficiant d'une présence permanente, notre stand a été le lieu de nombreux échanges avec les visiteurs, tout au long des 10 jours que dure cette manifestation.

L'assemblée des Syndics, organisée à Apples, a également été l'occasion pour tous les responsables communaux présents de faire connaissance avec l'équipe opérationnelle.



Le bureau sera
fermé du
28 décembre 2009
au
4 janvier 2010, 8h

Bonnes fêtes !

Aménagement du territoire : un rapport controversé et des importants défis à l'horizon

Lors de la séance tenue à Bremblens au sujet de l'étude « Portrait Cœur du Canton », le représentant du SDT, invité pour l'occasion, a précisé que le rapport en question n'a pas de valeur contraignante pour la région et pour les communes. Il ne s'agit que d'un document destiné à faciliter la réalisation des futurs plans directeurs régionaux.

Sur cette base, la réponse de l'ARCAM à la consultation cantonale sera donc transmise au canton début 2010, permettant ainsi au délégué « aménagement du territoire » de prendre valablement connaissance de ce dossier.

Dans l'intervalle, le SDT a d'ores et déjà produit un bilan provisoire de la consultation « Portrait Cœur du Canton » pour permettre aux autres régions concernées par l'étude d'avancer dans la réalisation de leurs plans directeurs régionaux respectifs. L'évaluation de la consultation de l'ARCAM sera intégrée dans ce bilan à posteriori.

Le plan directeur régional du district de Morges est attendu par plusieurs communes ; poser les jalons pour sa réalisation sera le grand défi de l'ARCAM pour 2010.



Coordination touristique : un premier pas vers une vision régionale

Dans le domaine du tourisme, il est prévu d'aller de l'avant pour fédérer les différents acteurs autour d'un projet commun en vue de la promotion de la région. Un des aspects essentiels dans ce domaine concerne la mise en place d'une taxe de séjour unique pour l'ensemble des communes du district. Une commission constituée de différents représentants du secteur touristique a pris en mains ce volet stratégique. A noter que la taxe de séjour a comme objectif de générer des revenus qui permettront aux offices de tourisme de développer l'accueil, l'information et l'animation des hôtes. Les revenus serviront également à financer des projets ou d'apporter un soutien à des manifestations touristiques et à des fonds dédiés à l'équipement.

Promotion économique : nouvelle aide financière accordée

Le SELT a récemment accepté de subventionner un nouveau projet économique régional. Il s'agit dans ce cas d'un projet d'étude pour le Moulin de Sévery Bovey et Fils Sarl dans le cadre du développement de ses activités sur le plan promotionnel et de son infrastructure.

Filière bois : vers des collaborations fructueuses

Une étude, mandatée par Région Nyon, a mis en évidence le fait que le bois local était peu utilisé alors que l'ampleur des constructions dans cette même région devrait constituer un débouché intéressant. De ce constat ont émergé différentes pistes pour améliorer cette situation. Par ailleurs, il s'est rapidement avéré que cette problématique n'était pas le fait du seul district de Nyon mais qu'elle concernait l'ensemble des forêts de l'ouest vaudois. Dès lors, des collaborations se sont instaurées entre les deux associations régionales pour mettre en place des actions communes. Parmi celles-ci figure le soutien à un pôle d'activité destiné au secteur sylvicole à Gimel. Il s'agit de développer une zone permettant, d'une part, de créer un parc à grumes à proximité des scieries pour sécuriser leur approvisionnement. D'autre part, ce lieu constituerait également un pôle d'activité pour les entreprises de transformation du bois, de manière à trouver des synergies avec les scieries.

Les associations professionnelles sylvicoles (Cedotec, Lignum) et les inspecteurs forestiers concernés par ce périmètre soutiennent également cette action et seront par ailleurs parties prenantes dans différentes actions destinées à valoriser le bois régional.

Formation aux communes : premier exercice réussi

Le 13 novembre dernier, la première soirée de formation destinée aux communes était organisée à Cossonay. Le thème de la politique énergétique ayant été retenu, trois orateurs sont venus fournir aux personnes présentes (représentants politiques et personnel communal) toutes les informations nécessaires sur ce sujet.

Dans un premier temps, M. Meghari du service cantonal de l'énergie a présenté les principes de cette politique et les moyens de la mettre en oeuvre dans les petites communes. A ce titre, un classeur thématique est venu compléter les informations depuis. Notre association se tient d'ailleurs à disposition des communes qui souhaiteraient mettre en place un tel concept sur une base intercommunale.

Ensuite, deux municipaux ont présenté, par des exemples concrets, les efforts de leur commune respective dans ce domaine.

L'affluence de cette soirée a conforté le comité dans le bien-fondé de telles soirées, raison pour laquelle il souhaite développer cette prestation en 2010. Les communes qui désireraient voir un sujet particulier être développé dans le cadre de ces soirées peuvent prendre contact avec le bureau.